

ERRATUM
AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2020
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier consolidé du trésorier ainsi que celui du vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier 2020, seront déposés lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 13 juillet 2021 à 19 h 30 à huis clos et par vidéoconférence.

Donné à Sainte-Catherine, ce 2 juin 2021



Me Pascale Tanguay,
directrice des Services juridiques et greffière